« Le port de Saint-Elme doit être ouvert des deux côtés »

Étonné. À la lecture dans nos colonnes des explications données par Jo Minniti à propos des solutions préconisées pour désengorger le port de Saint-Elme (*Var-matin du jeudi 14 mars*), le maire de Saint-Mandrier réagit en qualité d'ancien président du conseil portuaire.

« *Pour régler ce problème récurrent, fin 2019, après une étude de courantologie, le scénario d'une ouverture des deux côtés du port avec création d'anneaux supplémentaires avait été choisi, en cassant le terre-plein sur lequel est implantée la société nautique* », rappelle Gilles Vincent.

Un scénario retenu par la Métropole TPM avec l'accord de Marc Vuillemot, à l'époque maire de La Seyne, pour que la Métropole récupère l'AOT (Autorisation d'occupation temporaire) que l'État a concédée à la Ville sur cette parcelle.

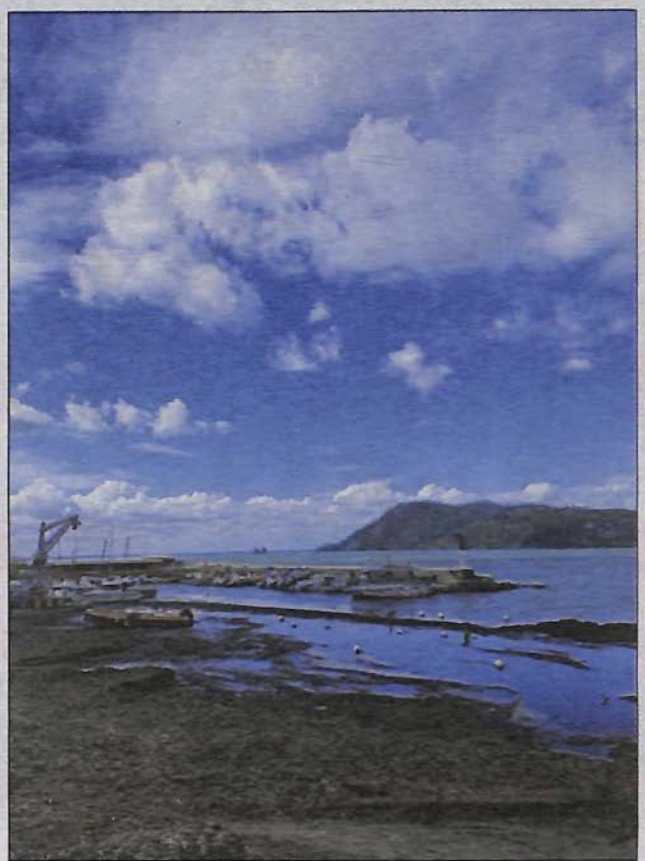

Le maire de Saint-Mandrier Gilles Vincent préconise de « repartir sur le projet de port ouvert ». (Photo J.-M. V.)

« *Fin 2019, le conseil portuaire que je présidais alors avait voté à l'unanimité pour la réalisation de ces travaux qui devaient durer deux ans et pour lesquels un plan de financement de 6,5 millions d'euros était acquis* », souligne le maire de Saint-Mandrier.

Et d'indiquer : « *Aujourd'hui, les pêcheurs et plaisanciers bloqués dans le port où leur bateau s'abîme, ainsi que les riverains et professionnels gênés par l'odeur, viennent me voir en me demandant de les aider. Je leur réponds que je ne suis plus compétent.* »

Pour Gilles Vincent, « *avec le réchauffement climatique, les tempêtes seront de plus en plus nombreuses. La réalisation d'un canal de dragage a eu le mérite de faire un essai, même s'il n'est pas concluant. Il y a eu sept grosses largades dans l'année. Il faut repartir sur le projet de port ouvert* ».

J.-M. V.

Un problème insoluble ?

Pour rappel, mi-mars, l'agglomérat de sable et posidonies qui bouchait le port de Saint-Elme a été gratté ; une opération estimée à environ 250 000 euros. Jo Minniti, adjoint au maire de La Seyne et actuel président du conseil portuaire, estimait alors que ce problème « *ne sera jamais totalement réglé* ». Tout en assurant : « *Il n'y a pas de solution optimale, mais depuis que nous avons percé un canal de dragage, il y a deux ans, c'est beaucoup mieux qu'avant.* »

Sauf en cas de gros temps, où les posidonies et le sable en suspension, ramassés par le canal, sont poussés jusqu'à l'embouchure du port et finissent par boucher la passe.

Parmi les projets, « *au stade de la réflexion* » selon Jo Minniti : fermer l'entrée du port et la déplacer au sud, à la sortie de l'école de voile, où il faudrait rallonger la digue d'une quinzaine de mètres. Digue devant laquelle se situe au fond une mate de posidonie protégée...